



## MOT DU MAIRE - LA SOLIDARITÉ

Habituellement, je m'adresse à vous à l'automne dans l'esprit chaleureux des fêtes à venir, mais aujourd'hui, nous vivons un épisode inédit de notre histoire.

L'épidémie a touché de nombreuses familles dans notre entourage et je souhaite donc adresser d'abord une pensée émue à ceux qui ont souffert et à ceux qui nous ont quittés.

Lorsqu'un événement touche, avec une telle violence et une telle soudaineté, la planète entière, nous nous rendons compte que l'être humain est finalement assez modeste. Ce qui fait notre force et notre grandeur, c'est la solidarité, indispensable pour faire face à une situation aussi inimaginable.

Aujourd'hui, le virus est toujours présent et nous n'avons ni remède ni vaccin. Il faut donc continuer à appliquer les gestes barrières pour réduire sa circulation et empêcher des contaminations de masse. Cela devra malheureusement rester dans nos habitudes, comme une nouvelle « normalité », jusqu'à ce qu'un vaccin soit trouvé.

À l'Hôtel de Ville, nous poursuivons nos efforts pour faire face à cette pandémie. Notre objectif est de pouvoir assurer la continuité des services le plus normalement possible, mais toujours avec le maximum de sécurité.

Malheureusement, étant donné la situation actuelle avec la COVID-19 et la deuxième vague qui est arrivée, la CDÉS a décidé de ne pas tenir le marché de Noël cette année.

Malgré cette triste nouvelle, vous pouvez toujours soutenir tous nos commerçants, nos restaurants, nos organismes et nos activités locales en faisant de Sutton votre lieu de prédilection pour magasiner.

Comptant sur votre solidarité et votre résilience, je vous souhaite un joyeux temps des Fêtes et, à défaut d'être ensemble physiquement, de passer du temps avec votre famille et vos amis en communiquant avec eux.

*Michel Lafrance, maire de Sutton*



### Le service des premiers répondants recrute!

Vous avez du temps, de l'énergie et l'envie de vous impliquer : vous pouvez contribuer de manière proactive et faire la différence tout en faisant partie d'une belle équipe.



Une formation débutera à la mi-janvier 2021.

### **i** DEMEUREZ INFORMÉS

Pour ne rien manquer des principales nouvelles de la Ville (informations, communiqués, dates importantes, activités, fermeture de l'hôtel de ville, etc.)

- Inscrivez-vous à l'infolettre *Sutton vous informe!* (<https://sutton.ca/#infolettre>),
- Suivez la page Facebook de la Ville de Sutton (<https://www.facebook.com/VilleDeSutton>),
- Inscrivez-vous au système d'alertes et notifications de masse CITAM sur la page d'accueil du site web de la Ville ([www.sutton.ca](http://www.sutton.ca)) ou par téléphone au **1 844 642-3540** : vous recevrez toutes les alertes sur votre téléphone fixe ou cellulaire,
- Prenez connaissance des avis publiés sur les babillards de la Ville.

## Novembre 2020

Mot du maire	1
Demande d'accès	2
Préparatifs pour la saison froide	3
Projet pilote - Arts et Culture	4
Nouvelles de la CDÉS	4
Un temps des fêtes sécuritaire	4
Alarmes incendie non fondées	5
Quoi faire cet hiver à Sutton	6
Livres gratuits - Réseau Biblio	6

# DEMANDE D'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS

## SERVICE DU GREFFE ET DES COMMUNICATIONS

En vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (« la Loi »), toute personne qui en fait la demande a un droit d'accès aux documents détenus par un organisme public dans l'exercice de ses fonctions, sauf exception.

Une demande d'accès à un document **n'est donc pas** une demande d'information ni une demande de renseignements. Ainsi, la personne qui cherche un renseignement particulier aura avantage à préciser le ou les documents contenant ce renseignement ou à s'adresser à un élu.

### COMMENT FAIRE UNE DEMANDE D'ACCÈS AUX DOCUMENTS DE LA VILLE DE SUTTON?

Pour accéder aux documents publics de la Ville de Sutton, votre demande doit :

- Être **adressée aux responsables de l'accès**. Cette demande doit idéalement être acheminée via le site web de la Ville, dans l'onglet « **Services aux citoyens/Greffe/Demande d'accès aux documents** ». À défaut, une demande par courriel ou par lettre peut être effectuée.
- Être **suffisamment précise** pour permettre au service de trouver le document demandé.

### Y A-T-IL DES COÛTS RELIÉS À UNE DEMANDE D'ACCÈS?

En principe, l'accès à un document est **gratuit**. Cependant, des frais n'excédant pas le coût de sa transcription, de sa reproduction ou de sa transmission peuvent être exigés par la Ville, selon les tarifs en vigueur prévus par le règlement du Gouvernement du Québec.

### QUELS SONT LES DÉLAIS POUR RÉPONDRE À UNE DEMANDE D'ACCÈS?

Le délai de traitement prévu par la Loi est de 20 jours, incluant les samedis, dimanches et jours fériés. Ce délai peut être prolongé de 10 jours additionnels lorsque le traitement d'une de-

mande le requiert. Un tel délai peut survenir pour obtenir le consentement d'une tierce personne à qui appartient le document recherché, ou dans le cas de recherches additionnelles dans les archives de la Ville, d'analyse des documents pour en masquer les renseignements personnels à caractère confidentiel protégés par la Loi. Si ces 10 jours additionnels sont nécessaires, le responsable de l'accès en informe le requérant.

### EXISTE-T-IL DES RESTRICTIONS AU DROIT D'ACCÈS?

Le droit d'accès aux documents des organismes publics n'est pas absolu, il comporte plusieurs restrictions. Par conséquent, si une ou plusieurs de ces restrictions s'appliquent à votre demande, le responsable de l'accès peut ou, dans certains cas, doit vous refuser l'accès aux documents requis.

Par exemple, si votre demande vise des **renseignements personnels** permettant d'identifier une personne qui n'est pas vous-même ou une compagnie, sachez que vous n'aurez généralement pas accès à ces renseignements. Pour respecter la confidentialité de ces renseignements, ils seront retirés du document. Aussi, si les retraits font perdre aux documents leur essence ou si la tâche est trop lourde, les documents ne seront pas communiqués.

### EN TERMINANT...

Soucieuse de fournir de l'information à ses citoyens, la Ville de Sutton fait tous les efforts nécessaires afin de déposer sur son site web le maximum de documents pertinents (procès-verbaux, règlements, informations financières, etc.). Cependant, le site web de la Ville n'a pas pour but de contenir tous les documents possibles et existants ni les documents datant de plusieurs mois ou années.



Commission  
d'accès à l'information  
du Québec

Pour en apprendre plus sur le sujet, visitez le site de la Commission d'accès à l'information au :

<https://www.cai.gouv.qc.ca/questions-frequentes/laccess-aux-documents-dans-les-organismes-publics/>

## UNE RECRUE DE CHOIX AU SERVICE D'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



**En septembre 2020, Valérie Beauchamp s'est jointe à l'équipe de l'urbanisme à titre de conseillère en urbanisme et aménagement du territoire.**

Bachelière en urbanisme international de l'Université du Québec à Montréal, Valérie est présentement stagiaire à l'Ordre des ur-

banistes du Québec. Détenant aussi une formation sur les valeurs mobilières et une technique professionnelle d'animation et de journalisme parlé, elle

a commencé sa carrière en région éloignée. Elle cumule aujourd'hui près de dix années d'expérience dans le domaine municipal. Elle a œuvré notamment dans différentes villes de la Rive Sud de Montréal et acquis ainsi de solides connaissances par rapport aux enjeux urbanistiques actuels que sont la densification, le transport, le développement durable.

À Sutton, Valérie est principalement affectée aux dossiers discrétionnaires, soit les dérogations mineures, les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), et au comité consultatif d'urbanisme et de développement durable (CCUDD). Vous pouvez la joindre par téléphone au 450 538-2290 ou par courriel à [urba.urb@sutton.ca](mailto:urba.urb@sutton.ca).

Nous lui souhaitons une expérience enrichissante parmi nous!

# PRÉPARATIFS POUR LA SAISON FROIDE

## SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

### **P** STATIONNEMENT DE NUIT L'HIVER (du 15 novembre au 31 mars)

Veillez prendre note que, selon la réglementation de la MRC Brome-Missisquoi, il est interdit de stationner un véhicule sur un chemin public situé sur le territoire de la Ville entre **23 h et 7 h, du 15 novembre au 31 mars inclusivement**.

Cette interdiction ne s'applique pas pour la période s'étendant du 23 décembre au 3 janvier. Un constat d'infraction et une amende de 30 \$ à 60 \$, plus les frais, pourront être délivrés à tout propriétaire de véhicule qui aura enfreint ledit règlement.

### DÉNEIGER ET DÉGLACER VOS BACS OU CONTENEURS

Pour nous permettre de vous offrir un service sécuritaire et professionnel durant la saison hivernale, surtout après une averse de neige, vous devez déneiger et déglacer vos bacs ou conteneurs, selon le cas. Ne laissez pas la neige s'accumuler sur et autour d'eux!

Il est de votre responsabilité de dégager vos bacs et de donner un accès sécuritaire aux éboueurs. Rappelez aussi à votre déneigeur de ne pas pousser ou souffler la neige sur vos bacs.

Lors d'une tempête hivernale, il est fortement recommandé de placer votre bac roulant en bordure de rue le matin même de la collecte plutôt que la veille au soir afin d'optimiser le service.

Ces bons procédés ont pour but de diminuer les risques de renversement de votre bac par nos équipes de déneigement, d'éviter les bris et, surtout, de faire en sorte que vos matières soient collectées.

### COLLECTE DES ARBRES DE NOËL

La collecte porte-à-porte des arbres de Noël à jeter se fera le **vendredi 8 janvier 2021**. Veuillez les mettre en bordure de rue avant 7 h le matin même. Les arbres de Noël doivent être **exempts de toutes décorations**.

### INSTALLATION DE COMPTEURS D'EAU

Le Québec est l'un des plus grands consommateurs d'eau au monde (49 % de plus qu'en Ontario et 24 % de plus que la moyenne canadienne en 2017). Conformément à la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, les municipalités doivent réduire de 20 % la consommation d'eau potable distribuée d'ici 2025 afin d'assurer une gestion durable de cette ressource précieuse pour les citoyens et les futures générations. Pour atteindre cet objectif, la Ville de Sutton doit procéder à l'installation de 60 compteurs d'eau sur son territoire dans les immeubles résidentiels desservis par son système d'eau. Les données ne seront recueillies qu'à des fins d'analyse de la consommation.

La Ville de Sutton appelle les propriétaires d'immeuble résidentiel à participer à cet effort en autorisant l'installation gratuite d'un compteur d'eau dans leur résidence. Vous êtes intéressés? Veuillez communiquer avec le Service des travaux publics par courriel à l'adresse suivante : [secr.tp@sutton.ca](mailto:secr.tp@sutton.ca) ou par téléphone au 450 538-2290.

### DÉCHETS ORGANIQUES : COMMENT ÇA SE PASSE À SUTTON?

Les bacs bruns pour la collecte des matières organiques des résidents ont été introduits en janvier 2019. Le but de ce nouveau service est de détourner les matières organiques des sites d'enfouissement où elles produisent d'importantes émissions de gaz à effet de serre et d'autres composés nocifs.

Toutes les nouvelles habitudes prennent du temps à s'installer. Aussi, après presque deux ans, quel est le bilan à Sutton?

**Bonne nouvelle!** Entre janvier et août 2020, les citoyens et citoyennes de Sutton ont envoyé **299 tonnes métriques** de déchets organiques à transformer en compost. Cela signifie que nous sommes en bonne voie d'atteindre notre objectif 2020 de **350 tonnes métriques**.

**Bonne nouvelle!** La plupart des gens respectent ce qui est accepté dans leur bac brun : toute nourriture, papier, carton et résidus du jardin. Cela signifie que **91 %** des matières envoyées à la plateforme de compostage sont conformes.

**Bonne nouvelle!** Après traitement, un compost de haute qualité est renvoyé à la Ville et mis gratuitement à la disposition des résidents.

**Bonne nouvelle!** Mettre ses déchets organiques dans les bacs bruns plutôt que dans les ordures a un effet direct sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, ce qui est bon pour la planète et bon pour les générations futures.

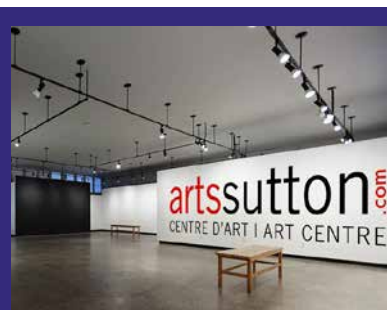


### NOTRE DÉFI!

D'autres municipalités ont obtenu un niveau de conformité à 98 %, alors pourquoi pas nous? Continuez à faire attention non seulement à la **quantité**, mais aussi à la **qualité** de ce que vous mettez dans votre bac brun.

**N'utilisez jamais de sacs en plastique**, même s'ils sont compostables ou biodégradables, car ils ne sont pas compatibles avec le système utilisé sur la plateforme de compostage.

Vérifiez ce qui est, et n'est pas, accepté dans les bacs bruns au [www.bmvert.ca](http://www.bmvert.ca).



### Arts Sutton célèbre ses 40 ans!

Présent dans le paysage culturel de Sutton depuis 1980, Arts Sutton offre une programmation diversifiée en art contemporain qui suscite la curiosité et encourage la création.

Le centre d'art renforce, par le plaisir de la découverte, les échanges entre les œuvres des créateurs et un public sans cesse renouvelé.

Pour plus d'informations : <https://artssutton.com>.

# PROJET PILOTE EN COLLABORATION AVEC HYDRO-QUÉBEC

## SERVICE DES ARTS ET DE LA CULTURE



Dans le cadre du nouveau parcours culturel de la Muse bleue, la Ville de Sutton a lancé un projet en collaboration avec Hydro-Québec dans le but de mettre en valeur nos artistes locaux. L'objectif est

d'embellir les transformateurs électriques appartenant à Hydro-Québec qui sont situés le long du parcours de la Muse bleue.

Six transformateurs ont ainsi été choisis, dont la moitié sera recouverte de reproductions d'œuvres d'art et l'autre moitié de photographies historiques provenant des archives d'Héritage Sutton.



L'afflux de réponses et l'enthousiasme des artistes locaux face à ce projet d'embellissement ont été incroyables. La période de soumission des œuvres est terminée et la sélection sera faite prochainement. Merci à tous les artistes qui ont manifesté leur intérêt!

L'installation est prévue pour le printemps ou l'été 2021. Dès l'été prochain, vous pourrez donc découvrir et admirer cette exposition originale au cœur de notre village.

# UN NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION



CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE SUTTON

Le 15 juillet dernier, la CDÉS tenait son assemblée générale annuelle. Elle a le plaisir de vous présenter son nouveau conseil d'administration :

- Jeremy Fontana, ObservÉtoiles, président
- Nicolas Cavalier de Cuverville, Hôtel Horizon, vice-président
- Céline Charbonneau, courtière immobilière pour Groupe Sutton, trésorière
- Anne Vanhaeverbeke, Snowjam Canada Inc.
- Jean-Michel Ryan, Ski Sutton
- Dana Cooper, Fraîche
- Lynda Graham, conseillère municipale nommée le 5 octobre 2020
- Diane Laguë, Fruits et Légumes Alban Houle
- Dominique Miville-Deschênes, Microbrasserie À l'Abordage
- Brigitte Normandin, Galerie Art Plus

## MARCHÉ DE NOËL DE SUTTON - ANNULÉ



Comme annoncé sur sa page web au <https://tourismesutton.ca/repertoire/marche-de-noel-de-sutton>, la CDÉS a dû prendre la difficile décision d'annuler la dixième édition du Marché de Noël de Sutton, à cause de la situation sanitaire et des risques causés par la deuxième vague de COVID-19.

**VOUS ÊTES CEPENDANT CHALEUREUSEMENT INVITÉS À SOUTENIR NOS ARTISANS ET COMMERÇANTS LOCAUX AUPRÈS DE QUI VOUS POUVEZ FAIRE VOS ACHATS SUR PLACE, ET EN LIGNE POUR CERTAINS, À L'OCCASION DE VOS FÊTES DE NOËL ET DE FIN D'ANNÉE.**

# UN TEMPS DES FÊTES SÉCURITAIRE... LA RESPONSABILITÉ DE TOUS!

## SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Les pompiers de la Ville de Sutton désirent souhaiter à tous les citoyens et visiteurs un joyeux temps des Fêtes.

Les pompiers de la Ville de Sutton souhaitent vous rappeler certaines règles à suivre, particulièrement au moment des Fêtes, afin d'éviter des incendies ou tout autre incident sérieux.



## SAPIN DE NOËL NATUREL

- Arrosez votre sapin tous les jours afin d'éviter qu'il sèche;
- Installez et gardez votre sapin loin de toute source de chaleur (plinthés électriques, foyer, etc.);
- Utilisez des ampoules conçues pour une utilisation intérieure avec un voltage réduit;
- Utilisez les rallonges électriques avec modération et utilisez une barre de tension à multiprise avec disjoncteur intégré;
- Gardez à proximité un extincteur portatif fonctionnel, prêt et facile d'accès;
- Assurez-vous d'éteindre les lumières du sapin lorsque vous quittez la pièce ou allez vous coucher.




## FOYER À COMBUSTION DE MATIÈRES SOLIDES (BOIS)

- Assurez-vous que votre cheminée a été ramonée dans les six (6) derniers mois;
- Utilisez des bûches de bois bien sèches et conçues pour un foyer intérieur résidentiel;
- Évitez de brûler des matières autres que du bois, telles que du papier d'emballage, des serviettes de papier, des déchets, etc.;
- Assurez-vous de garder des dégagements sécuritaires au pourtour du foyer;
- Assurez le bon fonctionnement du grillage et de la vitre de protection;
- Exercez une surveillance accrue du feu pour toute sa durée active, et ce, même lorsqu'il ne reste qu'une braise;
- Assurez-vous de disposer des cendres de façon sécuritaire;
- Gardez à proximité un extincteur portatif fonctionnel, prêt et facile d'accès.

## RÈGLES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

- Assurez-vous d'avoir un plan d'évacuation et un point de rassemblement connus de tous les gens présents;
- Assurez-vous que vos avertisseurs de fumée sont fonctionnels;
- Assurez-vous que votre détecteur de monoxyde de carbone est fonctionnel;
- Assurez-vous que votre numéro d'habitation est facilement visible dans les deux sens de la circulation;
- Assurez-vous que vos escaliers et balcons sont dégagés de la neige et ne sont pas recouverts de glace afin de permettre une sortie rapide et sécuritaire, et assurez-vous aussi d'un passage sécuritaire pour les intervenants d'urgence.

Si vous désirez obtenir plus d'informations sur les mesures de sécurité, veuillez nous appeler au 450 538-2448.

 **Le Service de sécurité incendie de Sutton**   
a votre sécurité à coeur et vous offre  
ses meilleurs voeux pour 2021! 

## ALARMES D'INCENDIE RÉSIDENTIEL NON FONDÉES

**90 SECONDES** POUR UNE PROTECTION SANS FAUSSE NOTE!

Une alarme d'incendie non fondée est un signal déclenchant un système d'alarme d'incendie relié à une centrale d'alarme pour une raison non justifiée, mais qui suscite le déplacement inutile des pompiers.

### TROP D'ALARMES D'INCENDIE NON FONDÉES AU QUÉBEC

Plus de neuf alarmes d'incendie sur dix reçues par les centrales d'alarme sont non fondées. Environ huit alarmes d'incendie non fondées sur dix se déclenchent entre 7 h et 20 h. Les occupants peuvent donc réagir rapidement pour éviter que les pompiers se déplacent inutilement.

### 90 SECONDES POUR ANNULER EN CAS DE FAUSSE ALARME

La majorité des systèmes résidentiels d'alarme d'incendie disposent d'une fonction de délai qui, lorsqu'elle est activée, permet de retenir jusqu'à 90 secondes la transmission du signal à une centrale d'alarme. Assurez-vous auprès de votre installateur ou de votre fournisseur d'alarme que cette fonction de délai est activée.

### VÉRIFIEZ LA RAISON DU DÉCLENCHEMENT DE L'ALARME

Avant d'annuler l'alarme d'incendie, vérifiez pour quelle raison elle s'est déclenchée : incendie réel, manipulation erronée, fumée légère, dysfonctionnement, etc. Cette vérification devrait se faire en validant sur le panneau indicateur l'endroit où s'est produit le signal, puis en inspectant le lieu concerné. **Considérez toute alarme d'incendie comme fondée tant qu'elle n'a pas été complètement vérifiée!**

Si vous avez la certitude que l'alarme est non fondée, vous disposez de 90 secondes pour composer votre code d'accès afin d'annuler l'alarme et d'éviter sa transmission à la centrale d'alarme.

Si votre système ne dispose pas de la fonction d'annulation, attendez une minute après le début de l'alarme d'incendie pour que la ligne téléphonique se libère, puis appelez le 9-1-1 pour les informer des détails de l'alarme d'incendie.

### ÉVACUEZ EN CAS DE RÉEL DANGER

Si vous êtes en présence de fumée ou d'un feu, ou si vous n'êtes pas en mesure d'effectuer une vérification complète ou de connaître la raison de l'alarme incendie, évacuez les occupants jusqu'au point de rassemblement, puis faites le 9-1-1. **Ne retournez jamais à l'intérieur.**

# QUOI FAIRE CET HIVER À SUTTON?

Malgré la pandémie de COVID-19 et le fait que plusieurs activités communautaires culturelles et de loisirs ont été annulées, plusieurs organismes locaux vous offrent des activités et évènements ponctuels.



## UN CONTE À LA FENÊTRE, à découvrir du 1<sup>er</sup> au 24 décembre

Pour plonger les amateurs de contes dans la magie du temps des fêtes, suivez l'activité ludique et originale conçue par Patsy Van Roost, artiste en résidence à **D'Arts et de rêves**, autour de la création entièrement locale d'un conte : son récit est inspiré de rencontres avec des

ainés et des élèves de l'École de Sutton. Il a ensuite été rédigé à quatre mains par les écrivaines suttonnaises Agathe Génois et Marie Clark. *Un conte à la fenêtre* sera dévoilé un jour à la fois, entre le 1<sup>er</sup> et le 24 décembre, dans des vitrines différentes des commerces de la rue Principale. Les promeneurs découvriront chaque jour le nouveau lieu en ouvrant une fenêtre du calendrier de l'avent spécialement créé pour l'occasion et illustré par l'artiste d'Abercorn Marie Bilodeau. Ainsi, chaque soir de 16 h à minuit, ils verront s'illuminer une nouvelle boîte dans laquelle sera dévoilée une des scènes du conte. À partir du 25 décembre et jusqu'au 3 janvier, toutes les boîtes resteront illuminées pour pouvoir profiter du *Conte à la fenêtre* dans son intégralité. Une magnifique activité pour petits et grands!



Photo : Alain Dion, La Voix de l'Est

## EXPOSITION VIRTUELLE du Musée des communications et d'histoire de Sutton

Pour ceux qui préfèrent rester à la maison, vous pouvez suivre en tout temps les activités du **Musée des communications et d'histoire de Sutton** sur son site Internet à [museedesutton.com](http://museedesutton.com), notamment l'exposition virtuelle consacrée à Bertrand Derome, alias Monsieur Sutton,

camelot de *L'itinéraire*. Il faudra attendre la réouverture du musée en juin 2021 pour voir en personne la future exposition consacrée à Monique Leyrac.



## LIRE, une activité relaxante

L'arrivée du froid... c'est également le temps de lire dans la chaleur de nos foyers et la **Bibliothèque Sutton Library**, au Centre John-Sleeth, vous propose une belle liste de nouveautés (livres en français et en anglais).



Photo : Mont Sutton

## SCULPTURES EN PLEIN AIR au Mont-Sutton

Pour les amateurs de sports d'hiver, les **Arts à la Montagne** vous proposent d'aller voir, tout en skiant au Mont Sutton, les porcs-épics Roch et Rick dans le corridor de la piste Youppe-Youppe. Roch vient tout juste d'être restauré par l'artiste sculpteur Denis Boulanger. Les piquants de Roch

et Rick sont faits en barrière de télésièges offerts par Mont Sutton.



Photo : Coop Gym Santé Sutton

## UNE GRANDE SALLE DE GYM à votre disposition

Et si vous n'êtes pas friands de sports d'hiver, pensez à vous entraîner à l'intérieur! La **Coop gym santé Sutton** offre des Journées portes ouvertes (il faut prendre rendez-vous pour respecter les mesures sanitaires) du lundi 30 novembre au vendredi 11 décembre 2020. Cette

offre s'adresse à ceux qui n'ont jamais souscrit un abonnement au gym.

COOP GYM SANTÉ SUTTON : 450 538-0313 • <https://coopgymsantesutton.com/>  
LES ARTS À LA MONTAGNE : 514 262-8130 • [www.montsutton.com/lamontagne](http://www.montsutton.com/lamontagne)  
D'ARTS ET DE RÊVES : 450 531-5707 • [info@dartsetdereves.org](mailto:info@dartsetdereves.org)  
BIBLIOTHÈQUE SUTTON LIBRARY : 450 538-5843 • [bibliotheque@sutton.ca](mailto:bibliotheque@sutton.ca)  
MUSÉE DES COMMUNICATIONS ET D'HISTOIRE DE SUTTON : 514 891-9560 • [info@museedesutton.com](mailto:info@museedesutton.com)



BIBLIOTHÈQUE  
MUNICIPALE  
ET SCOLAIRE  
DE SUTTON

19, rue Highland, Sutton  
450 538-5843  
[mabibliotheque.ca/sutton](http://mabibliotheque.ca/sutton)  
[bibliotheque@sutton.ca](mailto:bibliotheque@sutton.ca)

## ACCÈS GRATUIT DES MEMBRES DE LA BIBLIOTHÈQUE AUX LIVRES NUMÉRIQUES DU RÉSEAU BIBLIO!

En vous connectant sur [rbm.prenumerique.ca](http://rbm.prenumerique.ca) avec votre numéro d'utilisateur et votre NIP, vous avez accès gratuitement à un choix de milliers de livres numériques en français, compatibles avec la plupart des liseuses, tablettes et téléphones intelligents.

Vous pouvez emprunter jusqu'à 10 livres numériques à la fois pour une période de 21 jours, avec un maximum de 3 réservations à la fois.

Un choix de livres numériques en anglais peut se faire de la même façon à l'adresse :

<https://simba2.overdrive.com/>.



## PROCHAINE PARUTION

### PRINTEMPS 2021

Le bulletin est publié trois fois par an. Il est distribué par la poste et peut être consulté en ligne sur le site web au [sutton.ca](http://sutton.ca).

Supervision et coordination : Chantal Marien et Jonathan Fortin

Révision linguistique : Isabelle Capmas

Traduction et révision anglaise : Elizabeth Lewis

Montage : Manon Gélinas

11, rue Principale Sud, Sutton (Québec) J0E 2K0  
450 538-2290  
[bulletin@sutton.ca](mailto:bulletin@sutton.ca)  
facebook.com/VilleDeSutton  
YouTube Ville de Sutton  
instagram.com/ville\_sutton